



6 - 7 Mars 2026

MUNICIPALES 2026: VOTEZ POUR LE RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL EN PALESTINE

APPEL AUX CITOYEN.NES
Citoyennes et citoyens français,
refusons que nos villes soient
complices de violations du droit
international et des droits humains en
Palestine.

Occupation, colonisation, apartheid,
nettoyage ethnique, génocide: les
mots sont posés par l'ONU, la Cour
Internationale de Justice et de
nombreuses ONG internationales
(Amnesty International, MSF,...).
Le droit international a statué, il est
temps de passer des paroles aux
actes:

Nous avons un levier concret: nos
mairies! Marchés publics, jumelages,
coopérations, solidarité
internationale: les collectivités locales
ont le pouvoir d'agir.

Nous citoyennes et citoyens, avons le
pouvoir des urnes.

Des villes (comme Barcelone ou
Belfast) ont ouvert la voie en
suspendant des contrats publics
complices ou en rompant des liens
institutionnels avec Israël.

Aux prochaines municipales,
engageons-nous à voter pour les
listes qui prendront des engagements
publics et concrets pour le respect du
droit international et des droits
humains en Palestine.

<https://palestine.risefor.org/s/elections-municipales-palestine-enjeu-central-6895>

**Ensemble, faisons de nos villes
des espaces de justice et de
solidarité.**

*Exemple de lettre à adresser à vos
candidat.es:*

Mme la candidate, Mr le candidat,

Vous présentez votre candidature
aux élections municipales. A ce titre,
nous souhaitons vous interpeller sur
les engagements de votre liste
concernant le respect du droit
international et des droits du peuple
palestinien.

La Cour Internationale de Justice a
alerté dès janvier 2024 sur un risque
de génocide à Gaza, confirmé en
septembre par la commission
d'enquête indépendante de l'ONU qui
a établi qu'Israël commet un crime de
génocide. Malgré le prétendu cessez-
le-feu du 10 octobre 2025, l'armée
israélienne occupe encore près de
60% de Gaza, bombarde l'enclave et
maintient plus de 2 000 000 de
palestinien.nes sous un blocus
illégal, empêchant l'acheminement
d'aide humanitaire, et de matériaux
de reconstruction vitaux.

En Cisjordanie occupée, y compris
Jérusalem-Est, l'occupation, la
colonisation, l'annexion de fait et les
violences des forces d'occupation et
des colons se poursuivent:
attaques de villages, accaparement
de terres, fusillades, passages à
tabac, emprisonnements arbitraires,
destructions de maisons, d'arbres,
de terres agricoles...

Dans son avis du 19 juillet 2024, la
CIJ a statué que l'occupation et la
colonisation israéliennes doivent
cesser et que les Etats ne doivent
pas apporter "d'aide ni d'assistance"
au maintien de cette situation
illégal.

Alors que la résolution de
l'Assemblée Générale des Nations
Unies ES-10/24 obligeait la France à
agir en ce sens avant le 18
septembre 2025, la France n'a pas
pris les mesures demandées par le
droit international.

S'il ne s'agit pas de se substituer au
travail diplomatique de l'Etat, les
collectivités territoriales peuvent, à
leur échelle, faire respecter le droit
international en Palestine à travers
des questions touchant directement
aux compétences des municipalités.

Les villes de Bruxelles et Belfast ont
suspendu les contrats publics liés aux
colonies ou avec des entreprises
profitant de l'occupation et de
l'oppression des palestinien.nes.
Barcelone a coupé ses liens
institutionnels avec l'état israélien,
reconnu le génocide à Gaza et
recommandé à son port de ne pas
transférer d'armes vers Israël, bien
avant que le gouvernement espagnol
ne prenne cette mesure.

Seriez-vous prêt.e lors de votre
possible mandat, à ne pas participer,
de près ou de loin, à toute initiative
qui cautionnerait, justifierait,
participerait ou simplement
invisibiliserait les violations constantes
du droit international par Israël, à
l'encontre des palestinien.nes?
Seriez-vous prêt.e à dénoncer et à
vous élever contre ces violations, et
éventuellement envisager un
jumelage avec une commune
palestinienne?

*Couserans-Palestine (09) regroupe plus de 200 adhérents en Ariège, qui
agissent :
-pour l'instauration d'un état palestinien souverain, indépendant, avec
Jérusalem-Est comme capitale,
dans les frontières d'avant la « guerre des six jours » de 1967, en application
de la résolution 242 des
Nations Unies ;
- pour l'application de la résolution 194 de l'ONU pour le droit au retour
des réfugiés;
- pour établir des liens de solidarité avec le peuple palestinien.
Couserans-Palestine agit avec le Collectif BDS 09 (Boycott-Désinvestissement-
Sanctions contre Israël)
pour que ce pays respecte enfin les résolutions internationales en libérant la
Palestine !*

Nous combattons tous les racismes.

GAZA
Génocide en cours

Mercredi 25 fev:

72 082 tué.es

171 761 blessé.es

<http://www.couserans-palestine.fr/>

TSVP =>

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.